ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

2e CIRCONSCRIPTION DE COMPIEGNE-NOYON

ELECTRICES,
ELECTEURS,

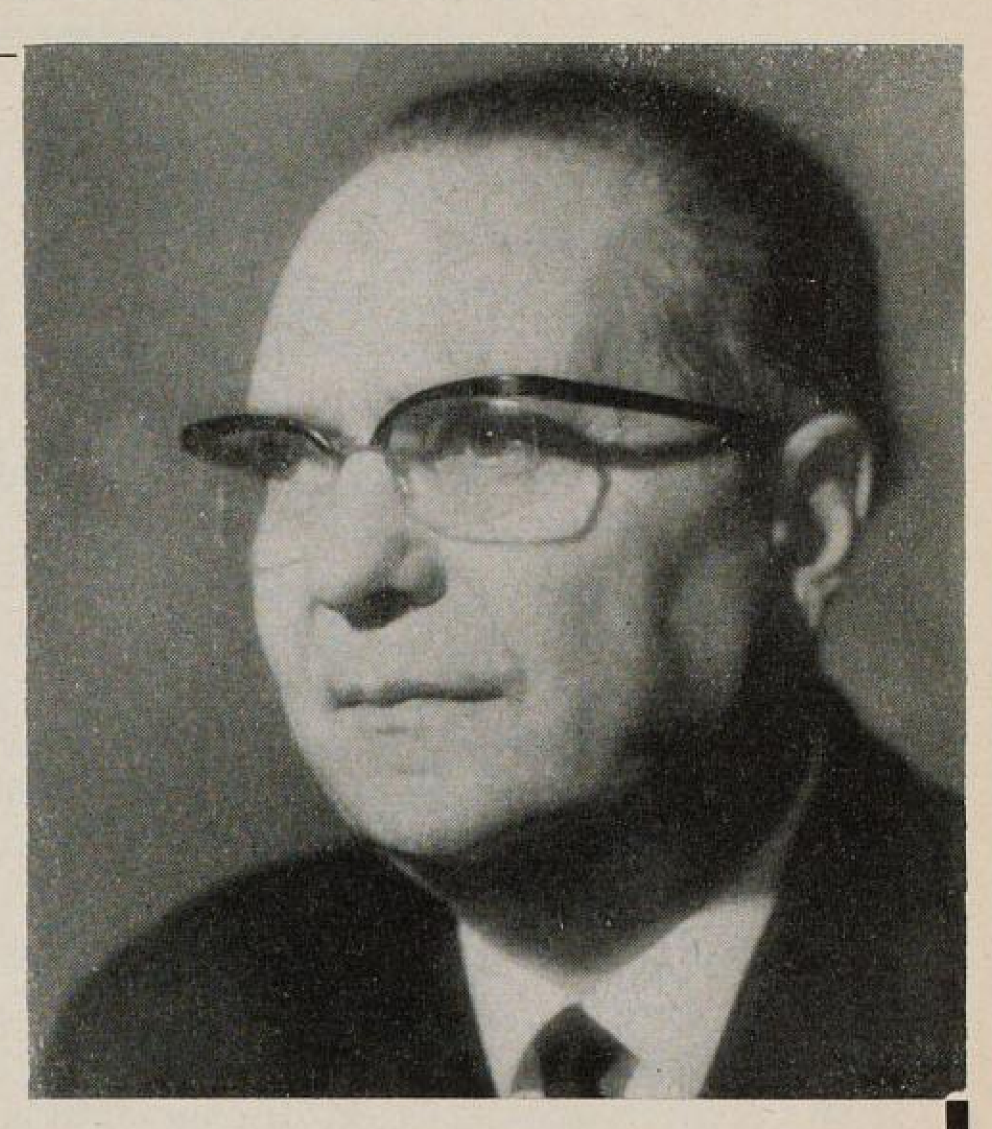
En 1962, vous m'avez préféré un inconnu « parachuté » dans la Circonscription. Depuis, il ne s'est guère fait connaître. Pendant toute la durée de son mandat, il s'est complètement désintéressé de vos problèmes et vous penserez sans doute, avec moi, qu'une propagande électorale massive et coûteuse d'un mois, ne saurait compenser **une indifférence et une absence de près de cinq ans.**

Pendant près de cinq ans, vous n'avez pas été réellement représentés. Vous ne pouvez l'être que par un homme connu de vous, habitant et travaillant au milieu de vous, et dont les **réalisations témoignent de ses capacités d'administrateur.**

Je fus un député écouté, ce qui est encore le meilleur moyen d'être entendu.

Fidèle à mes électeurs, je ne me comporterai pas, vis-à-vis du Pouvoir, en inconditionnel du « oui » ou du « non ». Mes votes seront commandés par les termes du contrat dont vous trouverez ci-dessous énoncés les principes. Ce sont ceux définis par **Jean LECANUET,** Président du **Centre Démocrate,** auquel adhère le **Centre National des Indépendants.**

Ce contrat ne vous propose pas un choix entre un passé révolu et un présent maussade, mais entre un présent maussade et **un avenir meilleur.**



Jean LEGENDRE

Maire de Compiègne,
Candidat du Centre Démocrate
et
du Centre National des Indépendants

Suppléant éventuel :

Claude DE ROUCY

Exploitant Agricole
Maire de Pontoise-lès-Noyon

UN PRÉSENT MAUSSADE

Cinq années de pouvoir U.N.R.-U.D.T. sans partage n'ont pas résolu les problèmes touchant à la vie matérielle des Français. Mieux : la politique de M. Pompidou en a aggravé les données et retardé les solutions.

L'intendance suivait mal. **Elle ne suit plus.**

- Le coût de la vie monte ;
- Le plein emploi est menacé ;
- Le chômage total fait son apparition et le chômage partiel s'étend ;
- Le pouvoir d'achat diminue ;
- L'activité économique décroît ;
- Nous manquons d'écoles et de logements ;
- Nos équipements collectifs : routes, téléphones, hôpitaux, sont indignes d'un pays moderne et nos équipements culturels ou sportifs insuffisants ;
- **L'avenir de nos jeunes n'est plus assuré et les personnes âgées sont sacrifiées.**

Or, pour assurer aux Français un niveau de vie décent, nous sommes condamnés à l'expansion.

POUR UNE POLITIQUE ORIENTÉE VERS L'AVENIR
Jean LEGENDRE propose :

Dans la stabilité...

Tout retour au passé est exclu. La stabilité est garantie par la Constitution. Elle n'est pas le fait du pouvoir personnel, lequel connaît la précarité de toute vie humaine. Seule la Constitution, qui survit aux hommes assure la stabilité et nous préserve de l'aventure.

Dans une France enfin réconciliée...

Par une amnistie généreuse, refusée par M. Nessler, associé au Parti Communiste.

Où la liberté est garantie à tous...

Où il n'y a plus ni polices parallèles, ni justice d'exception ; où l'on respecte la liberté individuelle et le droit d'asile.

Une politique économique dynamique

Comportant notamment :

- L'arrêt des énormes dépenses de prestige et des investissements improductifs ;
- Le financement prioritaire pour **la construction d'écoles, de logements, d'hôpitaux, etc... ;**
- Des crédits pour l'équipement et la modernisation des communes rurales qui ne veulent pas disparaître.
- La défense de la libre entreprise, du petit commerce et de l'artisanat menacés par les concentrations, encouragées par la politique de l'U.N.R.

Assurant le progrès social aux catégories les plus défavorisées par :

- Des retraites plus décentes pour les personnes âgées ;
- Le respect des engagements pris par l'Etat à l'égard des Anciens Combattants ;
- La reconnaissance de ce titre aux anciens d'Algérie qui leur fut refusée par MM. Nessler et Pompidou ;
- L'indemnisation des rapatriés d'Algérie.

Une politique agricole orientée vers l'exigence de la parité

Cette revendication est légitime. Pour y répondre j'étais de ceux qui avaient obtenu **l'indexation des prix agricoles** supprimée par l'U.N.R.

L'application laborieuse de la politique agricole européenne va permettre une revalorisation de nos prix ; **à condition que le Pouvoir ne reprenne pas, par le jeu des taxes fiscales ou sociales, ce que le prix moyen européen vous donnera. J'Y VEILLERAI...**

PRÉPARER L'EXPANSION DE NOTRE RÉGION

Les vallées de l'Oise et de l'Aisne compteront 125.000 habitants de plus dans 20 à 25 ans. Ce chiffre nous donne la mesure des efforts à faire.

Ce qui a été fait à Compiègne doit être réalisé **en priorité** à Noyon. Si M. Nessler avait obtenu pour cette ville le traitement de faveur dont bénéficie CHAUNY, l'industrialisation du Noyonnais serait plus rapide. **Je demanderai l'égalité de traitement entre Noyon et Chauny.**

Il faut aussi préparer l'aménagement des **zones industrielles d'appoint de Chiry-Ourscamp, Armancourt et Verberie.**

Il faut obtenir de l'Etat les crédits nécessaires **pour lutter contre les catastrophiques inondations de l'Oise et de l'Aisne. JE M'Y EMPLOIERAI AVEC VIGUEUR.**

Il faut obtenir que la liaison fluviale Seine-Est passe par la Vallée de l'Oise.

Je me tiendrai, enfin, à la disposition de tous les maires pour les aider **au cours des permanences que j'assurerai comme par le passé.**

Une POLITIQUE INDÉPENDANTE à la DIMENSION de l'EUROPE

Seuls les Etats Unis d'Europe, constituant une communauté véritable de peuples égaux, acceptant des institutions communes, pourront parler d'égal à égal avec ces géants que sont les U.S.A. et l'U.R.S.S.

Electeurs, Electrices,

Vous me connaissez.

Vous connaissez mes réalisations.

Elles vous apportent la preuve de ce que je suis capable de faire

Vu les candidats.

IMP. PROGRES DE L'OISE